

4 — La sépulture de Roucadour, Commune de Thémines, Lot

Michel Lorblanchet

Citer ce document / Cite this document :

Lorblanchet Michel. 4 — La sépulture de Roucadour, Commune de Thémines, Lot. In: Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles, tome 61, n°2, 1964. pp. 43-50.

doi : 10.3406/bspf.1964.8155

http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1964_num_61_2_8155

Document généré le 15/10/2015

6 m. Dans les énormes monticules de déblais, nous avons recueilli une très ancienne industrie, sans bifaces, très roulée, fortement patinée, ramenée par l'excavatrice des plus bas niveaux. Ceci fera l'objet d'une autre note. Puis, un grand nombre de pièces néolithiques, en général de grande taille, en silex noir sans patine (entre autres : 2 magnifiques lampes). Parmi les outils de cette dernière industrie, nous avons trouvé (en août 1963) une très belle meule dormante, en silex calcédonieux blanchâtre, qui est sensiblement de même poids et de même taille que celle signalée par M. PINSON, dans sa note du *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. LX, 1963, fasc. 3-4, p. 156.

Plus grande longueur : 0,44 cm
 Plus grande largeur : 0,26 cm
 Plus grande épaisseur : 0,125 cm
 Poids : 18,5 kg.

La surface abrasive, presque blanche, est piquetée et légèrement incurvée comme dans celle de M. PINSON. Toutes les parois de l'objet ont été visiblement et soigneusement épannelées au perceur. Cette pièce est maintenant exposée au Musée éducatif de Préhistoire de Saintes (C.-M.).

4 - - LORBLANCHET Michel.

La sépulture de Roucadour, Commune de Thémines, Lot.

Nos Collègues et amis du Groupe de Recherches Spéléologiques de Saint-Céré (Lot) nous signalèrent l'existence de la sépulture de Roucadour dont les dalles qui affleuraient avaient éveillé la curiosité. Devant l'intérêt que pouvait présenter cette tombe située à une cinquantaine de mètres de l'ancien chantier de Niederlender et de Lacam, et alors que son sauvetage s'imposait de toute urgence, nous adressâmes une demande légale d'autorisation de fouilles au Directeur de la Circonscription archéologique.

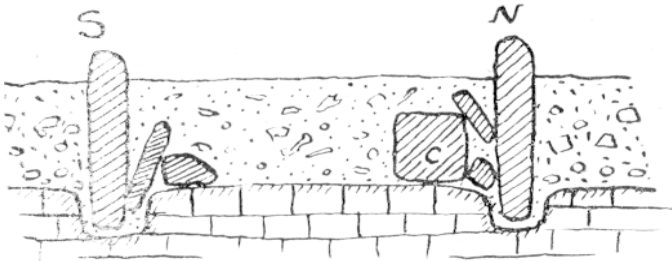
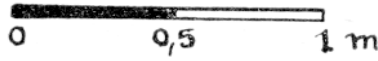
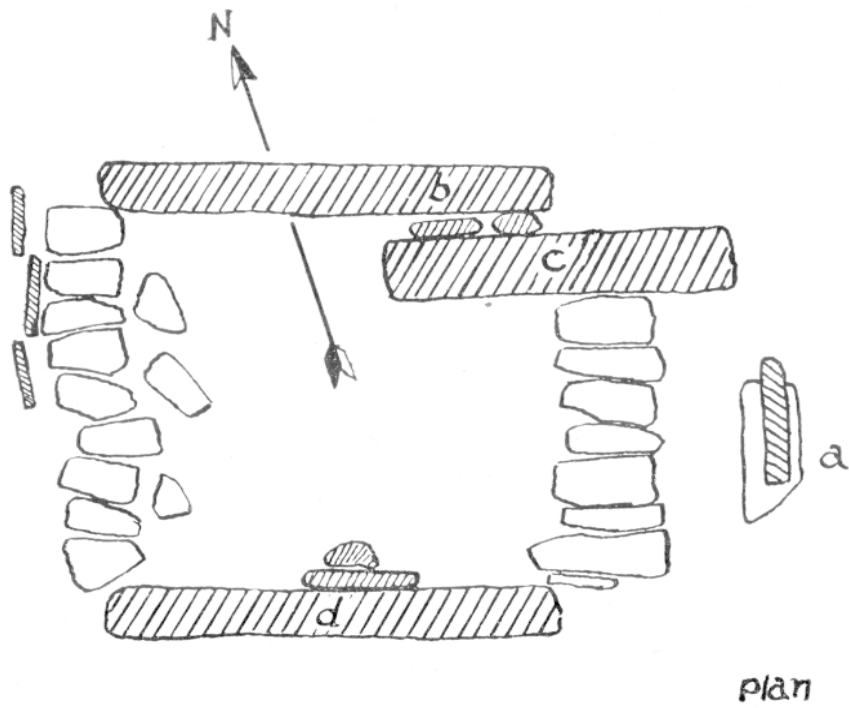
Les travaux furent effectués grâce à l'aide précieuse de nos amis du groupe de Saint-Céré parmi lesquels nous tenons à remercier particulièrement MM. G. Canet de Rueyres, vice-président, A. Puechmaurel, président du groupe ainsi que Bourlon Jean-Pierre, Lavinal Jean-Claude et Maigne Jean-Claude.

SITUATION DE LA SEPULTURE

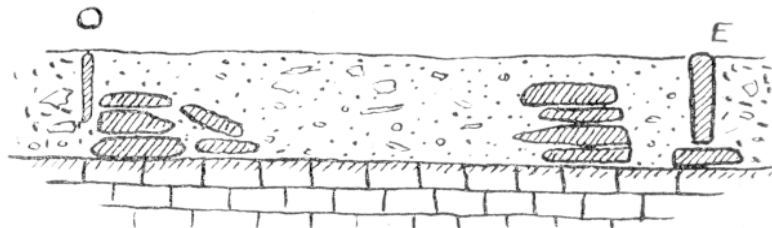
Causse de Gramat (Lot), commune de Thémines à 2 km au Sud du chef-lieu -- parcelle cadastrale nommée « Roucadou » à une cinquantaine de mètres au Nord des fouilles Niederlender et Lacam, entre les deux collines voisines et approximativement au-dessus du trajet souterrain de la grotte -- sur calcaire bathonien.

ARCHITECTURE

Il s'agit d'un coffre rectangulaire en pleine terre (absence de tumulus), dont les côtés Nord et Sud sont formés par deux dalles calcaires et les côtés Est et Ouest par deux murettes en pierre sèche. A cet ensemble s'ajoute une stèle plantée à 30 cm en avant de la murette Est. L'azimuth de la chambre relevé le 29 juillet 1962 est de 115° Est.



coupe N-S



coupe E-O

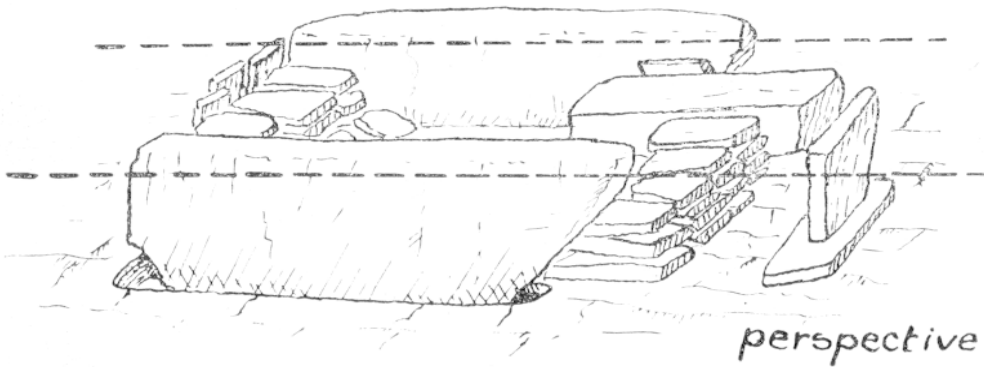
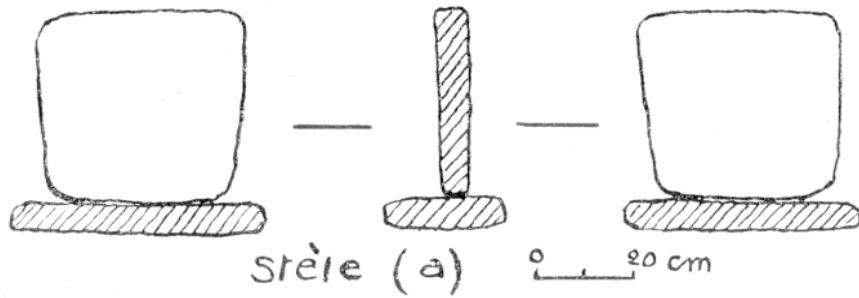
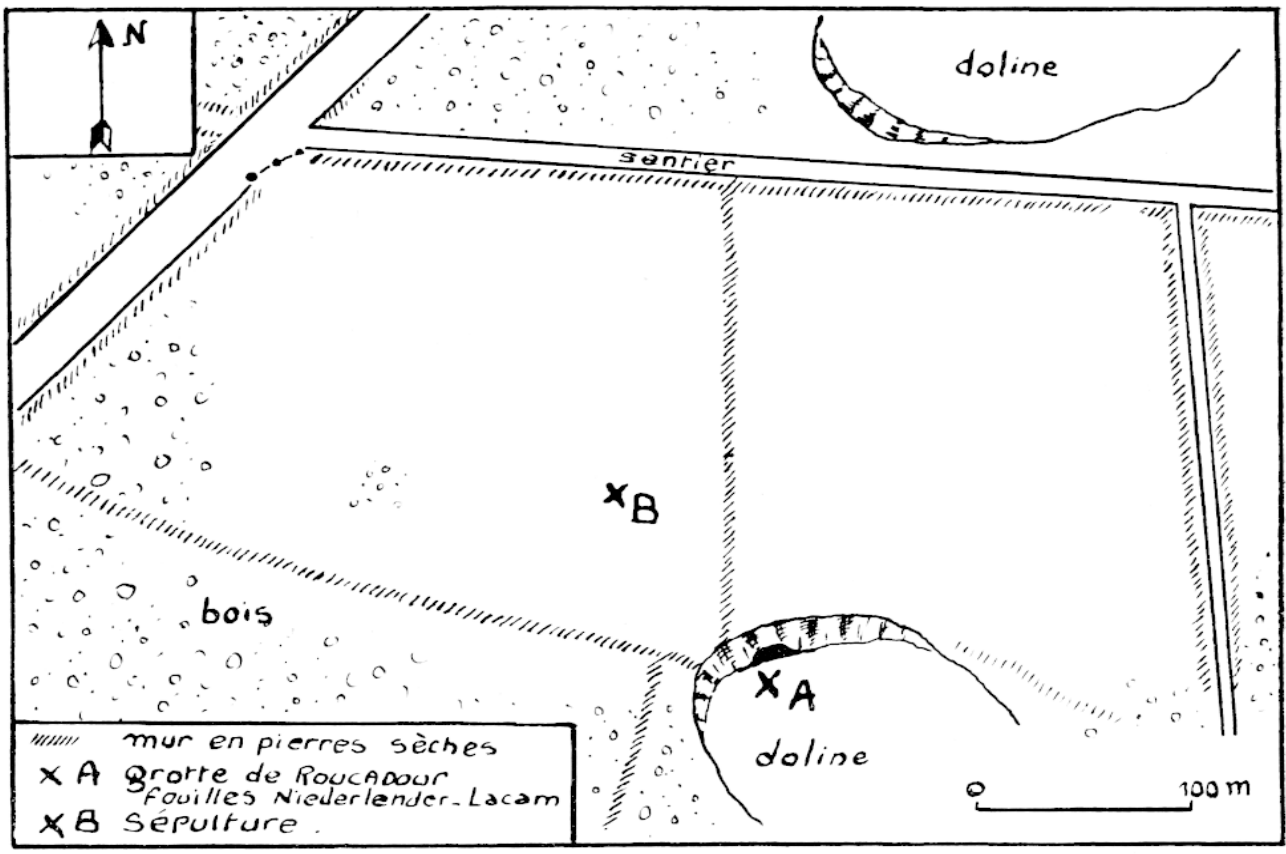


FIG. 1 SEPULTURE DE ROUCADOUR (Thémines - Lor)



situation de la sépulture de Roucadour

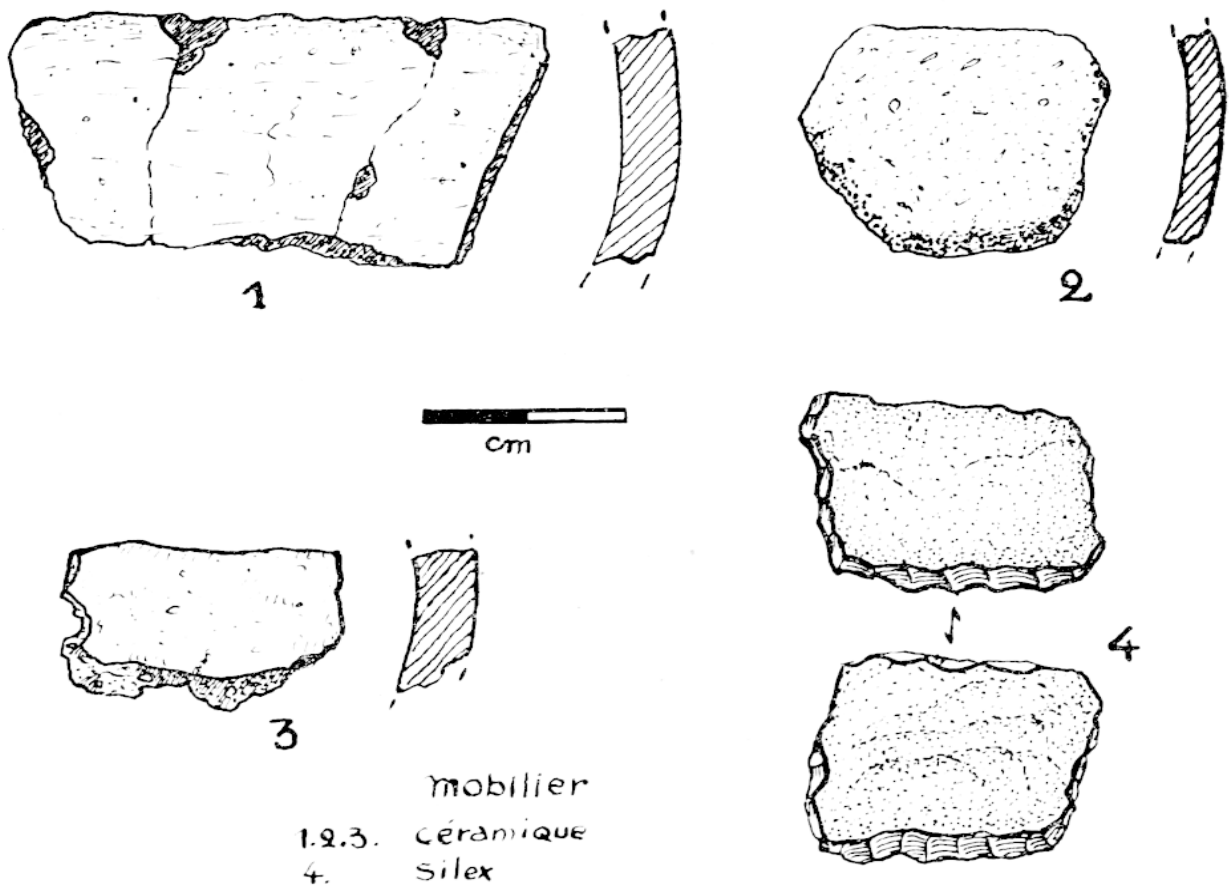


FIG. 2. SEPULTURE DE ROUCADOUR (Thémines-Lot)

XLVI

La dimension en mètres des divers éléments de la sépulture est la suivante :

	Longueur	Largeur ou hauteur pour les dalles plantées	Epaisseur
Côté Nord	1,50	0,58	0,19
Côté Sud	1,46	0,66	0,16
Dalle « c »	1,10	0,25	0,25
Pierre de calage du côté Sud	0,54	0,30	0,08
Murette Est	1,00	0,38	0,35
Murette Ouest	1,30	0,20	0,60
Stèle	0,40	0,40	0,09

Distance intérieure entre les deux côtés Nord et Sud : 1,30 m.

Distance intérieure entre les deux murettes : 1,60 m.

La murette Ouest s'est éboulée en partie vers l'intérieur. Elle est bordée à l'extérieur par trois petites dalles plantées de forme carrée d'environ 25 cm de côté et épaisses de 7 cm en moyenne.

La murette Ouest est formée par un assemblage de pierres toutes de même taille, minutieusement choisies.

Un détail intéressant est à signaler : pour consolider les deux côtés Nord et Sud formés chacun d'une grande dalle, les constructeurs de la sépulture ont creusé deux rainures profondes de 0,15 m, larges de 0,20 m et longues de 1,60 dans le plan stratigraphique supérieur du calcaire, et, pour empêcher toute oscillation des côtés, ils les ont maintenus à l'aide de pierres de calage qui s'enfoncent dans les rainures comme des coins (voir plan de la sépulture et *Fig. 4*).

Le fond de la chambre est constitué par les strates du calcaire bathonien qui se délite en suivant le trajet de très nombreuses diaclases (*Fig. 4* et 5).

Au-dessus de la roche en place, nous avons découvert quelques granules de quartz roulés, plus nombreux à l'extérieur de la tombe où leur couche n'a pas été remaniée. Ils appartiennent au sidérolithique, formation qui a fossilisé la surface d'érosion post-jurassique et recouvert l'ensemble des Causses du Quercy et la Limargue.

CONTENU DE LA SEPULTURE

Le remplissage de la chambre a une hauteur moyenne de 0,25 m. Il est constitué par le sol rouge des Causses où l'on rencontre des pierres calcaires anguleuses et des galets roulés du sidérolithique.

Les ossements extrêmement fragmentés sont en désordre dans toute l'épaisseur de la couche archéologique. Aucune connexion anatomique : ce ne sont que de pitoyables débris n'atteignant pas 10 cm de longueur et dont le poids total est de 3,200 kg. Les plus larges fragments de boîte crânienne ont une superficie semblable à celle d'une pièce de 5 centimes. Remarquons que toutes ces fractures sont anciennes et qu'aucun ossement n'a été brûlé.

Le nombre total des dents s'élève à 180 (43 molaires, 46 prémolaires, 19 canines et 72 incisives).

La sépulture contenait donc les restes d'au moins huit adultes ou adolescents et le nombre des dents de lait attestait la présence supplémentaire de trois jeunes enfants.

— *Les vestiges de faune* se réduisent à la partie supérieure d'un métopode de petit ruminant (agneau?) et à trois molaires de cerf. Notons

que des dents de cerf ont été découvertes dans certains dolmens de notre région et notamment dans celui de Géonade, commune de Foissac (Aveyron) (7).

— *Le mobilier*: Extrêmement pauvre, comprend une plaquette rectangulaire de silex épaisse de 5 mm dont les deux faces ont conservé le cortex, portant des retouches abruptes sur le pourtour : il s'agit d'une raclette longue de 2,5 cm et large de 1,5 cm.

Les vestiges de céramique se réduisent à quatre tessons : trois d'entre eux ont un dégraissant calcaire tandis que le dégraissant du quatrième est constitué par des paillettes de mica : les trois premiers tessons, épais de 6 mm, sont les fragments de la panse légèrement galbée d'un même



Fig. 3. — Sépulture de Roucadour. Stèle (a) et mur Est (on distingue en bas et à gauche le « support Sud »). La chambre n'a pas encore été fouillée.

vase à pâte noire de couleur rougeâtre à l'extérieur et brune à l'intérieur. Le quatrième tesson qui est micacé n'a que 3 mm d'épaisseur : il appartient à un petit vase de couleur rouge brique.

Ce mobilier ne présente donc aucun caractère particulier.

CONCLUSIONS

La sépulture de Roucadour est surtout intéressante par son architecture originale, nous pouvons la comparer aux nombreux dolmens du Lot que nous connaissons, par exemple à ceux qui sont situés dans le voisinage immédiat de Roucadour : dolmens de Pech du Gros, de Flaujac et d'Issendolus.

1) Ses petites dimensions s'opposent à la belle taille de la plupart des monuments de la région dont la chambre a une longueur qui est souvent comprise entre 3 et 4 m pour une largeur de 1,50 m à 2 m. Les dolmens simples rectangulaires du Quercy se classent certainement parmi les plus

XLVIII

grands de France. (Exemple : « la Pierre Martine » à Livernon). Pourtant il existe à côté de ces imposantes tombes un ensemble peu important de petits dolmens que leurs dimensions modestes rapprochent des cofres. Ces petits dolmens ont une architecture absolument identique à celle de leurs grands voisins, par conséquent, ainsi que nous allons le voir, la sépulture de Roucadour n'entre pas davantage dans leur catégorie.

2) D'autre part les côtés de la sépulture n'ont pas pu jouer le rôle de supports de couverture : ils ont seulement 1,50 m de longueur et 0,50 m de hauteur. La hauteur d'un véritable support de dolmen est toujours plus grande. La sépulture de Roucadour n'a sans doute jamais porté de couverture.

3) L'absence de tumulus est encore un caractère distinctif.

4) Les deux murettes en pierres sèches sont exceptionnelles dans les mégalithes de notre région : elles clôturent la sépulture à l'Est et à l'Ouest si bien qu'elle est dépourvue d'entrée. Un dolmen est par contre une tombe ouverte ou du moins, lorsqu'il possède une porte, celle-ci peut être amovible.

5) La présence de la stèle accroît encore son originalité : signalons que notre collègue et ami J. Clottes a cependant découvert une stèle à l'entrée du petit dolmen de Pech d'Arson (commune de Corn, Lot) au pied de laquelle un crâne avait été déposé : mais elle n'est pas du même type que celle de Roucadour, car il s'agit d'un petit monolithe de section circulaire. Nous ne voyons pas non plus de rapport avec la stèle aniconique découverte dans un tumulus de la commune de Salvagnac-Cajarc (Aveyron) par A. Glory-Cabrol et R. Robert (6).

Nous concluons que la sépulture de Roucadour n'est pas un véritable dolmen ou du moins qu'elle se distingue des types de dolmens communs sur les Causses de Quercy. Et cependant, certains de ses caractères dénotent des rites proprement dolméniques : par exemple la longue pierre « e » qui renforce le côté Nord et lui est parallèle rappelle une coutume dolménique très localisée. En effet, la plupart des monuments du secteur Nord du Causse de Gramat dominant la vallée de la Dordogne ont un support double, généralement d'ailleurs le support Nord; Nous citerons en exemple le grand dolmen de Noutari, commune de Carennac (Lot) (4-5).

Par ailleurs l'azimuth de la chambre = 115° Est (en direction de la stèle), correspond à l'orientation générale relevée sur la majorité des dolmens lotois qui tournent leur entrée vers le soleil levant. Enfin la tombe de Roucadour comme tous les dolmens est une sépulture collective.

L'architecture de la sépulture de Roucadour présente donc certaines affinités avec celle des dolmens de la région : ces ressemblances dénotent vraisemblablement la proximité dans le temps et nous verrions volontiers dans cette sépulture les traces d'une dégénérescence mégalithique locale.

En dépit de la pauvreté du mobilier, l'architecture nous fournit de précieuses indications. Peut-être elle seule nous autorise-t-elle à dater la construction de la tombe de Roucadour du chalcolithique ou du début de l'âge du bronze c'est-à-dire d'une époque où l'on cessait déjà d'édifier des dolmens?

Dans ce cas elle correspondrait aux niveaux supérieurs remaniés de l'admirable habitat stratifié que Niederlenler et Lacam ont mis au jour dans la doline proche (1-2-3).



Fig. 4. — Sépulture de Roucadour.
Au centre, pierre de calage du « support Sud » (on distingue le « support Sud »
et le plancher naturel de la sépulture).

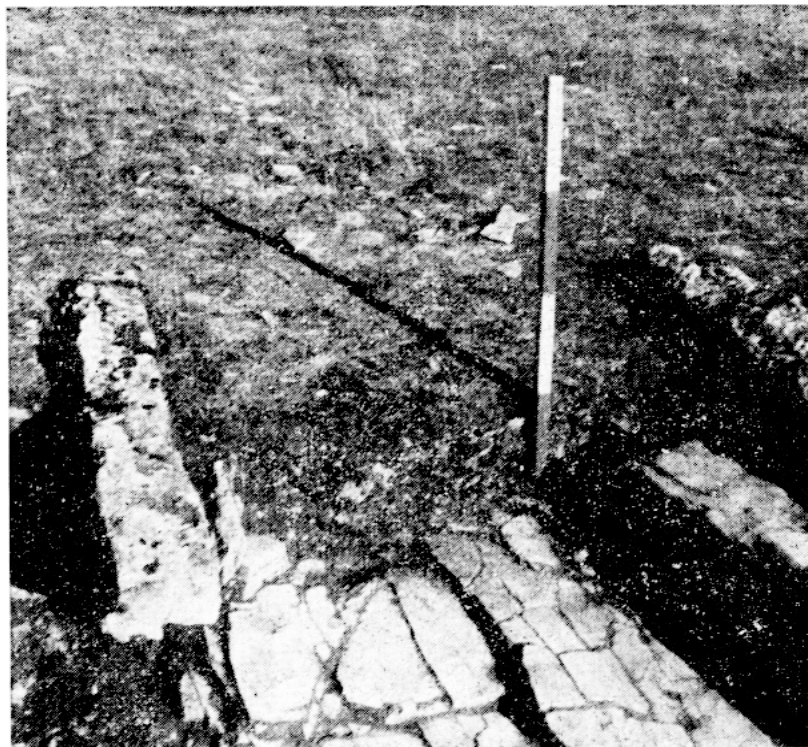


Fig. 5. — Sépulture de Roucadour. Couche archéologique
au centre de la chambre (à gauche et à droite, b et d,
dalles dressées qui servent de côtés N. et S.).

BIBLIOGRAPHIE

1. — A. NIEDERLENDER, R. LACAM et J. ARNAL. — Notes sur les fouilles de Roucadour (Thémines, Lot). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1952, pp. 477-479.
2. — J. ARNAL, NIEDERLENDER, LACAM. — Etude sommaire des dégraissants de la poterie trouvée dans le gisement de Roucadour (Thémines, Lot). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1953, p. 241.
3. — J. ARNAL. — « France réveille-toi », *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1955, p. 547.
4. — Armand VIRÉ. — Tumulus et dolmens de Noutari-Carennac, Lot. 8^e Congrès préhistorique, Angoulême, 1912.
5. — Henri DERVILLE et R. PIERRON. — Le Causse de Carennac, lieu sacré préhistorique. *Bull. Soc. Etudes du Lot*, 1945-1946-1947.
6. — Abbé GLORY, A. CABROL et R. ROBERT. — Une stèle aniconique dans un tumulus de la commune de Salvagnac-Cajarc (Aveyron). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1949, p. 255.
7. — J. CAUSSANEL et J. ARNAL. — Présentation de quelques dolmens du Quercy-Rouergue. *Bull. Musée d'Anthropologie de Monaco*, n° 6, 1959, pp. 231-300.

5 — Cl. BURNEZ et S. F. HARRIS.

Quelques nouveaux sites des champs d'urnes en Charente.

Les traces de la civilisation des Champs d'Urnes en Charente ne manquent pas (Recoux, Le Queroy, Vilhonneur, Rancogne etc...) et les présentes découvertes complètent une liste qui très certainement s'allongera considérablement dans le futur. Nous les signalons dès maintenant dans le but d'inciter les chercheurs locaux à publier les tessons de la même période qu'ils ont pu rencontrer et plus spécialement sur les éperons barrés, qui appartiennent probablement pour la plupart à cette occupation de notre territoire.

GROTTE DE MONTGAUDIER, Com. de MONTBRON.

Lors de la réorganisation du Musée de la Société Archéologique et Historique de la Charente, son conservateur, notre collègue L. Duport, nous a remis un lot de tessons provenant de la grotte de Montgaudier. Il ne nous a pas été possible de retrouver ni la date d'entrée dans le Musée, ni le nom du donateur. Il s'agit certainement d'objets qui ont été récoltés dans la couche supérieure de la caverne, et après plus d'un demi-siècle, nous sommes heureux de profiter du soin avec lequel les vases, que nous avons pu reconstituer, ont été tout d'abord recueillis puis conservés.

Planche I, Fig. 3 : Il s'agit d'un très beau spécimen presque complet mais se composant de plusieurs dizaines de fragments brisés anciennement. Il porte des cannelures légères en « vagues » sur le col et verticales sur la panse. Son engobe a été attaqué et montre une surface grumeleuse, rougeâtre, tandis que l'intérieur de la pâte est noirâtre. Il devait être de bonne facture, sa paroi est mince et sa dissymétrie relative provient de déformations accidentelles subies par les tessons. Notons que son profil initial était probablement légèrement différent de celui de la reconstitution, la panse ayant été vraisemblablement plus écrasée qu'elle ne le paraît actuellement :

Les deux vases que nous allons maintenant décrire ont été extraits d'un lot de tessons non décorés qu'il est bien difficile de dater. Du